

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT

SASU AB DIAG PARIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
55 Avenue de Verdun, 93230 Romainville

Le soussigné :

Monsieur Bensaïd Arnaud

Né le 13/06/1995 à Montreuil (93)

Demeurant 55 Avenue de Verdun, 93230 Romainville

De nationalité Française

Marié

I – Nomination du président

Le soussigné nomme en qualité de président de la Société Monsieur Bensaïd Arnaud

Né le 13/06/1995 à Montreuil (93)

Demeurant 55 Avenue de Verdun, 93230 Romainville

De nationalité Française

Marié, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à : *Romainville*

Le : *11 avril 2023*

Signature de l'associé unique précédée de la mention « lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de président » : *lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de président*

A. Bensaïd

AB